

## Formation continue

Cours proposés par la Commission paritaire professionnelle des paysagistes vaudois (CPP)

Renseignement et inscription : tél. 058/ 796.33.78

## Programme 2017



Die Gewerkschaft  
Le Syndicat  
Il Sindacato



## **Le programme de cours 2017 en en un coup d'œil**

1. Brevet fédéral de contremaître jardinier (formation supérieure)
2. Maîtrise partielle de conducteur de travaux (formation supérieure)
3. Maîtrise fédérale d'horticulteur-trice jardinier-ère (formation supérieure)
4. Formation pour formateur d'apprentis en entreprise
5. Cours de conducteur de chariots élévateurs (cariste), débutant et expérimenté
6. Etang et biotope
7. Béton
8. Fleurs sauvages, reverdissement, végétalisation
9. Gazon : création, maintenance, gazon pré-cultivé
10. Gazon : maintenance des places de sport
11. Gazon : zones vertes et sportives
12. Machiniste (nouveau)
13. Management de chantiers pour ouvriers et chefs d'équipe
14. Management de chantiers pour cadres
15. Permis de conduite avec remorque, cat. BE
16. Permis de traiter en horticulture
17. Premiers secours en horticulture paysagère
18. Cours de base solution de branche – Sécurité au travail et protection de la santé
19. Sécurité lors de l'utilisation des petites machines (tondeuse, débroussailleuse, taille-haie, motoculteur)
20. Prévention des douleurs dorsales
21. Arrimage de charges en horticulture
22. Véhicule de manutention en horticulture
23. Produits toxiques, orientation pratique
24. Sécurité lors des travaux de taille des arbres d'ornement
25. Technique d'accès aux arbres (modification 4 jours consécutifs)
26. Utilisation de la tronçonneuse
27. Cours de bûcheronnage A
28. Comment reconnaître les arbres dangereux
29. Cours du catalogue de JardinSuisse
30. Cours de français pour employés paysagistes

## **Objectif**

Afin de favoriser le perfectionnement professionnel, les partenaires sociaux signataires de la convention collective de travail des paysagistes vaudois (CCT) proposent un programme de cours ouvert à tous les employés paysagistes d'entreprises soumises à la CCT et dont les frais sont pris en charge par le fonds paritaire.

### **1. Brevet fédéral de Contremaître jardinier (formation professionnelle supérieure)**

Informations et inscriptions : [www.brevethorticole.ch](http://www.brevethorticole.ch)

Les frais de formation et les frais d'examens sont pris en charge par la FONPRO conformément à son règlement. Les demandes sont à adresser directement à la FONPRO accompagnées des attestations usuelles de l'école et des preuves de paiement.

Les frais seront remboursés à la personne ou à l'entreprise ayant avancé les frais.

La perte de gain est prise en charge par le Fonds paritaire à raison de fr. 230.00 par jour de cours (les samedis ne sont pas compensés).

Les justificatifs sont à envoyer à la CPP.

### **2. Maîtrise partielle de conducteur de travaux (formation professionnelle supérieure)**

Informations et inscriptions : [www.brevethorticole.ch](http://www.brevethorticole.ch)

La perte de gain est prise en charge par le Fonds paritaire à raison de fr. 265.00 par jour de cours (les samedis ne sont pas compensés).

Les justificatifs sont à envoyer à la CPP.

### **3. Maîtrise fédérale d'horticulteur-trice jardinier-ère (formation professionnelle supérieure)**

Informations et inscriptions : [www.brevethorticole.ch](http://www.brevethorticole.ch)

Les frais de formation et les frais d'examens sont pris en charge par la FONPRO conformément à son règlement. Les demandes sont à adresser directement à la FONPRO accompagnées des attestations usuelles de l'école et des preuves de paiement.

Les frais seront remboursés à la personne ou à l'entreprise ayant avancé les frais.

La perte de gain est prise en charge par le Fonds paritaire à raison de Fr. 265.00 par jour de cours (les samedis ne sont pas compensés).

#### **4. Formation pour formateur d'apprentis en entreprise**

---

Pour engager un apprenti et obtenir l'autorisation de former, l'entreprise doit disposer d'un ou de plusieurs formateurs qualifiés ayant les capacités professionnelles et personnelles adéquates.

Informations sur : [www.vd.ch/themes/formation/apprentissage/lentreprise/formateurs/](http://www.vd.ch/themes/formation/apprentissage/lentreprise/formateurs/)

Les cours sont gratuits mais les participants doivent s'acquitter du montant de la documentation fournie. Une compensation de perte de gain pour l'employeur est prise en charge par la Commission paritaire.

#### **5. Cours de conducteur de chariots élévateurs (cariste), débutant et expérimenté**

---

Ce cours s'adresse à des caristes expérimentés, qui doivent se familiariser avec les aspects touchant à la sécurité des chariots élévateurs.

Dates : 30 et 31 mars 2017 et 2 et 3 novembre 2017

Lieu : Sulser Group, Renens

Inscription et renseignements : tél. 044/ 388.53.00, Mme Sabine Albertsen.

Lien pour les inscriptions en ligne : <http://jardinsuisse.ch/fr/service/gagungen-kursangebote/>

[www.jardinsuisse.ch](http://www.jardinsuisse.ch)

#### **6. Etang et biotope**

---

Les participants étudieront les différents domaines de produits au moyen de démonstrations théoriques et pratiques. Les éléments nouveaux seront présentés et approfondis.

Durée : 1 jour, Sika-Schweiz AG, Industriestrasse 26, 6060 Sarnen

Dates : 7 mars 2017 à Sarnen

Prix : Fr. 180.-- Hors taxe (repas compris), pris en charge par la CPP

Inscription : Commission paritaire, tél. 058/ 796.33.78

#### **7. Béton**

---

Les différents aspects du béton seront présentés comme les constituants, les étapes du béton frais au béton durci, les causes et la prévention des altérations du béton.

Durée : ½ jour, horaire 08h30-12h00, chez Holcim SA, Cimenterie d'Eclépens

Date : A convenir, dès 10 personnes inscrites

Prix : Présentation et visite gratuite.

Inscription : Commission paritaire, tél. 058/ 796.33.78

## **8. Fleurs sauvages, reverdissement, végétalisation**

---

Ce cours traitera des exigences des lieux de culture, des choix de mélanges possibles et de l'entretien à apporter à de telles plantations.

Durée : 1 jour, lieu à définir (Suisse romande), cours OH-Semences  
Date : 8 juin 2017  
Prix : Fr. 120.--, inclus repas et support de cours, pris en charge par la CPP  
Inscription : Commission paritaire, tél. 058/ 796.33.78

## **9. Gazon : création, maintenance, gazon pré cultivé**

---

Les participants se familiariseront avec le choix de mélanges possibles, les techniques de semis, la fertilisation des gazons, l'entretien et la rénovation.

Durée : 1 jour, ZI Les Ducats 4, 1350 Orbe, cours OH-Semences  
Date : 26 avril 2017  
Prix : Fr. 120.--, inclus repas et support de cours, pris en charge par la CPP  
Inscription : Commission paritaire, tél. 058/ 796.33.78

## **10. Gazon : maintenance des places de sport – OH Semences**

---

Ce cours abordera l'entretien des pelouses, la fertilisation efficace, la régénération pendant la pause estivale et l'utilisation du gazon pré-cultivé.

Durée : 1 jour, lieu à définir (Suisse romande), cours OH-Semences  
Date : 10 mai 2017  
Prix : Fr. 120.--, inclus repas et support de cours, pris en charge par la CPP  
Inscription : Commission paritaire, tél. 058/ 796.33.78

## **11. Gazon : zones vertes et sportives – Semences UFA**

---

Ce cours abordera l'entretien des pelouses, la fertilisation efficace, la régénération pendant la pause estivale et l'utilisation du gazon pré-cultivé.

Durée : 1 jour, Fenaco. Semences UFA – Espaces verts  
Lieu : Suisse romande à définir  
Dates : 6 avril 2017 / 28 septembre 2017  
Prix : Fr. 140.--, (repas et boissons compris) pris en charge par la CPP  
Inscription : Commission paritaire, tél. 058/ 796.33.78

## **12. Machiniste**

---

Nouveaux cours. Ces cours sont organisés par la FVE. En suivant les 2 cours, le participant sera, après réussite de l'examen, autorisé à conduire des machines de chantier. Le premier cours donnera le permis M1 (pour les machines jusqu'à 5T) et un permis d'élève pour les machines de plus de 5T. Le deuxième cours donnera un permis machiniste définitif pour les catégories réussies lors des examens (pelle, chargeuse ou dumpers).

Prix : Nouveau prix en 2017, à définir : 1<sup>er</sup> cours, 5 jours, pris en charge par la CPP  
Nouveau prix en 2017, à définir : 2<sup>ème</sup> cours, 5 jours, pris en charge par la CPP

Dates : 3-7 avril 2017 / 24- 28 avril 2017 / 15-19 mai 2017 / 19-23 juin 2017 /  
4-8 septembre 2017 / 11-15 septembre 2017 / 9-13 octobre 2017 /  
6-10 novembre 2017 / 13-17 novembre 2017 / 4-8 décembre 2017

Inscription : FVE, M. Marc Torri, tél. 021/ 342.34.48. Formulaire d'inscription disponible sur le site :

<http://www.fve.ch/ecole-de-la-construction/formation/formation-continue/conducteur-trice-de-machines-de-chantiers/>

(en train d'être mis à jour)

## **13. Management de chantiers pour ouvriers et chefs d'équipe**

---

Information sur les coûts de gestion d'une PME ainsi que sur la formation continue.

Durée : ½ jour, au Centre Patronal à Paudex  
Dates : à convenir (après-midi), dès 6 personnes inscrites  
Prix : Fr. 150.--, pris en charge par la CPP  
Inscription : Commission paritaire, tél. 058/ 796.33.78

## **14. Management de chantiers pour cadres**

---

Ce cours est axé sur la gestion des coûts en complément de la direction d'une équipe ou d'un chantier.

Durée : 1 jour, au Centre Patronal à Paudex  
Dates : à convenir, dès 6 personnes inscrites  
Prix : Fr. 225.--, pris en charge par la CPP  
Inscription : Commission paritaire, tél. 058/ 796.33.78



## **15. Permis de conduite avec remorque, cat. BE**

En cas de réussite de l'examen, participation CPP : frais effectifs, selon justificatif, maximum de Fr. 500.--.

Les participants doivent demander auprès du Service des automobiles un permis provisoire pour passer l'examen.

Renseignements : [www.vd.ch/san](http://www.vd.ch/san) ou Lausanne tél. 021/ 316.82.10,  
Aigle tél. 024/ 557.71.30, Yverdon-les-Bains tél. 024/ 557.65.10, Nyon tél. 022/ 757.52.90

## **16. Permis de traiter en horticulture**

Ce cours et examen permet d'acquérir les dernières connaissances dans les domaines de l'écologie, de la législation environnementale, de la protection des plantes, des moyens de lutte, du machinisme horticole et de la protection des personnes.

Durée : 3 jours, Institut agricole à Grangeneuve  
Date : 6 au 8 décembre 2017  
Prix : Fr. 300.--, (cours et examen) pris en charge par la CPP  
Inscription : Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève (hepia)  
Tél. 022/ 546.68.23

## **17. Premiers secours en horticulture paysagère**

Construit sur la base de situations réelles, ce cours permettra de découvrir les éléments importants en matière de secourisme lors d'accidents, d'intoxications, de malaises et d'adopter le comportement adéquat. Une part importante est accordée à l'application pratique des mesures d'urgence pour sauver la vie.

Durée : ½ jour, à Moudon ou en entreprise  
Date : A convenir, 8 participants  
Prix : Fr. 150.--, pris en charge par la CPP  
Inscription : Commission paritaire, tél. 058/ 796.33.78

## **18. Cours de base solution de branche - Sécurité au travail et protection de la santé**

### **Formation pour le responsable de la sécurité dans l'entreprise.**

Durée : 2 jours, Grangeneuve Institut agricole, Posieux  
Date : 1<sup>ère</sup> partie : vendredi 20 janvier 2017  
2<sup>ème</sup> partie : vendredi 15 septembre 2017  
Prix : Fr. 600.—pour 2 ans, pris en charge par la CPP  
Délai d'inscription : 20 décembre 2016  
Inscription et renseignements : tél. 044/ 388.53.36, Mme Aeschlimann Daniela,  
par mail : [d.aeschlimann@jardinsuisse.ch](mailto:d.aeschlimann@jardinsuisse.ch)  
ou lien pour inscription en ligne : <http://bildung.jardintop.ch/>

[www.jardinsuisse.ch](http://www.jardinsuisse.ch)



## **19. Sécurité lors de l'utilisation des petites machines (tondeuse, débroussailleuse, taille-haie, motoculteur)**

---

Cette formation a pour objectif principal de revoir les principaux risques lors de l'utilisation de ces petites machines et d'identifier les mesures de prévention à prendre en particulier en cas de problèmes. L'analyse d'accidents récents sera également incluse dans la formation ainsi que les nouveaux risques engendrés par les machines avec accu.

Durée : ½ jour, Service de prévention des accidents dans l'agriculture (SPAA)  
Lieu : ECA de Grange-Verney ou en entreprise  
Date : A convenir, 8 participants  
Prérequis : comprendre le français  
Prix : Fr. 150.--, pris en charge par la CPP  
Inscription : Commission paritaire, tél. 058/ 796.33.78

## **20. Prévention des douleurs dorsales**

---

Ce cours est destiné à toute personne soucieuse de garder son dos (et l'ensemble de l'appareil locomoteur) en bonne santé et/ou de diminuer des douleurs existantes. Les participants apprendront à mieux connaître le fonctionnement de la « mécanique humaine », à identifier les risques qui la menacent, à trouver et mettre en œuvre des mesures concrètes pour la protéger, Pratique de gestes et postures, d'échauffement et de renforcement.

Durée : 1 jour, Service de prévention des accidents dans l'agriculture (SPAA)  
Lieu : ECA de Grange-Verney ou en entreprise  
Date : A convenir, 8 participants  
Prérequis : comprendre le français  
Prix : Fr. 300.--, pris en charge par la CPP  
Inscription : Commission paritaire, tél. 058/ 796.33.78

## **21. Arrimage de charges en horticulture**

---

L'arrimage non conforme d'une charge ou d'une machine sur une remorque ou sur un véhicule est dangereux et peut coûter très cher en cas de contrôle ou d'accident. De plus, le conducteur du véhicule risque de perdre son permis de conduire. Des moyens techniques et des mesures simples peuvent pourtant diminuer ce risque. Ce cours permettra de découvrir les éléments importants en matière d'arrimage et de chargement. Cette formation est préconisée en entreprise avec les véhicules, remorques et les différents équipements à arrimer.

Durée : ½ jour, en entreprise, Service de prévention des accidents dans l'agriculture (SPAA)  
Date : A convenir, 8 participants  
Prix : Fr. 150.--, pris en charge par la CPP  
Inscription : Commission paritaire, tél. 058/ 796.33.78

## **22. Véhicules de manutention en horticulture**

L'utilisation de petits véhicules de manutention (petites pelles rétro, dumpers, brouettes à moteur, motofaucheuse ... ) n'est pas sans risques et demande une formation minimale selon l'ordonnance sur la prévention des accidents. Cette formation a pour objectif principal de revoir les principaux risques lors de l'utilisation de ces petits véhicules et d'identifier les mesures de prévention à prendre en particulier pour éviter le renversement du véhicule. La formation sera complétée par des démonstrations de charge par essieux lors de travaux en pente.

Durée : ½ jour, en entreprise, Service de prévention des accidents  
dans l'agriculture (SPAA)  
Date : A convenir, 8 participants  
Prix : Fr. 150.--, pris en charge par la CPP  
Inscription : Commission paritaire, tél. 058/ 796.33.78

## **23. Produits toxiques, orientation pratique**

Après un bref rappel des risques basé sur une démonstration très visuelle, les participants connaîtront les différents EPI pour se protéger et pratiqueront l'équipement, l'application et le déséquipement. Une part importante sera aussi réservée à l'entretien des EPI et des filtres.

Durée : ½ jour, à Moudon (SPAA) ou en entreprise  
Cours SPAA par Claude-Alain Putallaz  
Date : A convenir, dès 10 participants (maximum 12)  
Prix : Fr. 150.--, pris en charge par la CPP  
Inscription : Commission paritaire, tél. 058/ 796.33.78

## **24. Sécurité lors des travaux de taille des arbres d'ornement**

Cette formation est destinée aux personnes effectuant les travaux d'entretien d'arbres d'ornement avec une expérience. Elle a pour objectifs de connaître la législation en matière de sécurité au travail pour les travaux en hauteur, identifier les principaux dangers lors des travaux en hauteur, positionner une échelle et tailler depuis l'échelle, connaître et utiliser adéquatement les EPI pour se sécuriser dans les arbres, effectuer un sauvetage d'urgence.

Durée : 1 jour, Service de prévention des accidents dans l'agriculture (SPAA)  
Dates : A convenir  
Prix : Fr. 350.--, pris en charge par la CPP  
Inscription : Commission paritaire, tél. 058/ 796.33.78

## **25. Technique d'accès aux arbres**

---

Acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour l'utilisation optimale des EPI contre les chutes de hauteur. L'objectif de la formation est de : choisir, utiliser, apprendre à gérer les EPI contre les chutes et se déplacer dans un arbre en toute sécurité. Au programme aussi : analyse de risque, technique de sauvetage. Cette formation se compose de 3 jours de cours et d'une journée d'évaluation.

→ Certificat de formation d'une validité de 2 ans

Inclus dans le cours : support de cours, mise à disposition des EPI et les repas de midi.

Durée : 4 jours, cours Altimum

Lieu : Training Center Altimum à Palézieux

Dates : 17-20 janvier 2017, délai d'inscription : 11 janvier 2017

31 janvier au 3 février 2017, délai d'inscription : 25 janvier 2017

17-20 octobre 2017, délai d'inscription : 11 octobre 2017

14-17 novembre 2017, délai d'inscription : 8 novembre 2017

Prix : Fr. 1'590.--, 4 jours, pris en charge par la CPP

Conditions d'admission : Age minimum : 18 ans, avoir une forme physique et une aptitude psychologique suffisantes pour les travaux en hauteur.

Inscription : Altimum SA Agence Petzl Suisse, tél. 021/ 947.46.66 et 079/ 731.90.95 ou par mail : [info@petzl.ch](mailto:info@petzl.ch)

## **26. Utilisation de la tronçonneuse**

---

Le concept de ce cours est établi afin de satisfaire un public large, qui fait occasionnellement des travaux de bûcheronnage au sein d'une entreprise « jardiniers-paysagistes ».

Durée : 3 jours, au Centre de formation professionnelle forestière, Le Mont-sur-Lausanne

Dates : 15 au 17 mars 2017 et 20 au 22 mars 2017

Prix : Fr. 510.--, pris en charge par la CPP

Inscription : Commission paritaire, tél. 058/ 796.33.78

## **27. Cours de bûcheronnage A – Module E28**

---

Connaissances et applications des règles de sécurité, d'ergonomie et de prévention des accidents. Application pratique des bases du bûcheronnage. Comportement correct lors de l'emploi des machines.

**Condition : le prérequis pour ce cours, est d'avoir suivi le cours de 3 jours (cours no 26) utilisation de la tronçonneuse.**

Durée : 5 jours, Centre de formation professionnelle forestière, Le Mont-sur-Lausanne

Dates : 13 au 17 février 2017

Prix : Fr. 900.00, pris en charges par la CPP

Inscription : Centre de formation professionnelle forestière, Le Mont-sur-Lausanne, tél. 021/ 316.26.63

## 28. Comment reconnaître les arbres dangereux

Ce cours propose une analyse visuelle, le descriptif des principaux champignons lignivores, les outils de diagnostics, préconisations, des études de cas, visites d'arbres in situ, des tests pratiques.

Durée : 1 jour, cours Arboristes-conseils Sàrl  
Dates : 1<sup>ère</sup> série : 15 mars 2017 – 22 mars 2017 – 29 mars 2017 – 05 avril 2017  
2<sup>ème</sup> série : 06 septembre 2017 – 13 septembre 2017 – 20 septembre 2017 – 27 septembre 2017  
Un nombre de 4 personnes minimum est requis par journée de cours.  
Prix : Fr. 300.--, pris en charge par la CPP  
Inscription : Commission paritaire, tél. 058/ 796.33.78

## 29. Cours du catalogue de JardinSuisse

Offre de cours de JardinSuisse, pris en charge par la Commission paritaire.

Inscription et renseignements : tél. 044/ 388.53.00, Mme Albertsen. [www.jardinsuisse.ch](http://www.jardinsuisse.ch)

## 30. Cours de français pour employés paysagistes

Cours de langue française spécifiquement conçus pour les branches du paysagisme. Ces cours permettent d'acquérir un vocabulaire de base afin d'améliorer la communication dans la vie quotidienne, tout en offrant un apprentissage de la langue française spécifique à ces secteurs professionnels, ainsi que les informations relatives au droit du travail.

### Contenu

Les thèmes traités s'articulent autour du monde du travail, de la famille, de l'habitat, de la formation, des rapports sociaux, des loisirs, de la prévoyance professionnelle et des assurances.

Afin de faciliter le processus d'intégration, les apprenant-e-s ont accès aux informations et documents relatifs au domaine social et professionnel et les activités autour des institutions et organismes régionaux promouvant l'intégration sont prévues.

### Public

Ces cours sont ouverts à tous les adultes, hommes et femmes, de toutes nationalités, qui connaissent l'alphabet latin et qui ont déjà un niveau de base de français.

Durée : 52 périodes en cours du soir  
Date : A déterminer en fonction du nombre d'inscriptions  
Prix : une participation de Fr 100.- est demandée à chaque participant.  
Inscription : Unia région Vaud, Lausanne, M. Pjeter Lukaj, tél. 0848 606 606,  
[pjeter.lukaj@unia.ch](mailto:pjeter.lukaj@unia.ch) - [www.unia.ch](http://www.unia.ch)

## Participation CPP et conditions

---

### Conditions préalables

- Les entreprises doivent s'être acquittées de leur contribution au fonds paritaire des trimestres échus avant le début du cours.

### Restrictions

- Les patrons indépendants sans personnel ne s'acquittant pas de la contribution paritaire ne peuvent bénéficier des prestations du fonds.
- Un participant ne peut pas s'inscrire à un cours s'il l'a déjà suivi.
- Pour les formations avec examen, seul un essai est pris en charge.

### Montants pris en charge

- La totalité des frais facturés par l'organisateur du cours sont remboursés.
- Une indemnité forfaitaire de Fr. 300.-- /jour/employé est versée à l'employeur contre justificatif uniquement (lundi au vendredi).
- Pour les cours relatifs aux brevets et maîtrises, voir point 2 de la brochure.
- Le montant annuel pris en charge par entreprise est limité à un maximum de 50% du montant de la contribution annuelle versée par l'entreprise au fonds paritaire lors de l'année précédente.

### Montants non pris en charge

- Le salaire durant les jours inclus le viatique.
- Le repas lorsqu'il n'est pas compris dans les frais du cours.

### Marche à suivre pour le remboursement

L'entreprise adresse sa demande de remboursement avec justificatifs (facture du cours et attestation et/ou perte de gain) selon le format type que vous trouverez sur le lien suivant :

<http://www.js-vd.ch/formation-et-tests-daptitude/formation-continue/>

à l'adresse suivante :

**Commission paritaire des paysagistes vaudois, Case postale 1215, 1001 Lausanne**

### En cas de non-participation

Les entreprises dont les collaborateurs renonceraient à participer au cours sans motif prioritaire (maladie, accidents, décès) ne seront pas remboursées.

### Pour tous renseignements, veuillez contacter :

**Commission paritaire professionnelle des paysagistes vaudois**

**Case postale 1215 – 1001 Lausanne**

**Tél. 058/ 796.33.78 – Fax 058/ 796.33.82 – [www.js-vd.ch](http://www.js-vd.ch)**



## BULLETIN D'INSCRIPTION

**Participant**  Madame  Monsieur \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_ Date de naissance \_\_\_\_\_

Dép/Service \_\_\_\_\_ Titre/Fonction \_\_\_\_\_

Adresse privée \_\_\_\_\_

NPA \_\_\_\_\_ Localité \_\_\_\_\_

Tél. privé \_\_\_\_\_ Portable \_\_\_\_\_

E-mail privé \_\_\_\_\_

**Employeur** Nom de l'entreprise \_\_\_\_\_

Rue/N° \_\_\_\_\_ Case postale \_\_\_\_\_

NPA \_\_\_\_\_ Localité \_\_\_\_\_

Tél. prof. \_\_\_\_\_ Téléfax \_\_\_\_\_

Branche d'activité \_\_\_\_\_ E-mail prof. \_\_\_\_\_

Cours \_\_\_\_\_ Prix \_\_\_\_\_

Cours financé par  employeur  participant \_\_\_\_\_

Lieu et date \_\_\_\_\_

Signature du participant

Timbre et signature de l'entreprise

*(en cas de paiement par l'entreprise)*

**A renvoyer par courrier ou par fax :**

Commission paritaire professionnelle des paysagistes Vaudois  
Case postale 1215 – 1001 Lausanne

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus en contactant le secrétariat au  
058/ 796.33.78

